

Réalisation de travaux d'entretien sur les toitures terrasses des tours du Château de la Madeleine de Chevreuse (ISMH) et de la Maison du Parc naturel régional



Contexte

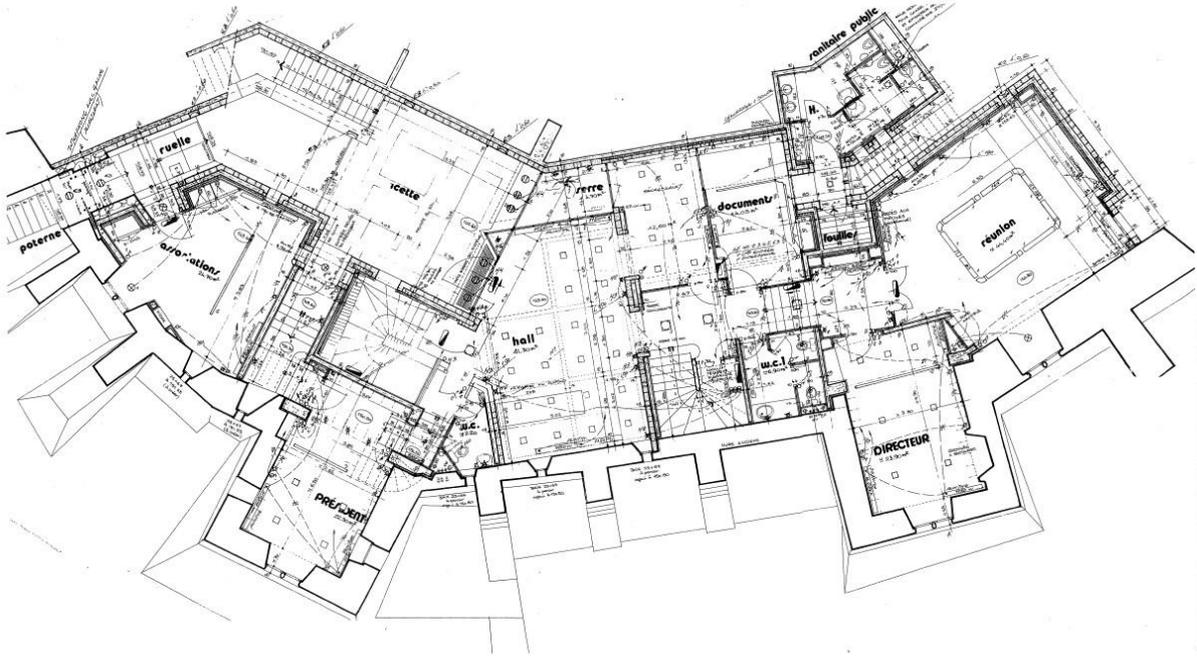
La maison du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse se situe dans le Château de la Madeleine de Chevreuse, propriété départementale inscrite au titre des Monuments Historiques.

La construction de la Maison du Parc dans l'enceinte du Château médiéval et l'aménagement des tours date de 1986.

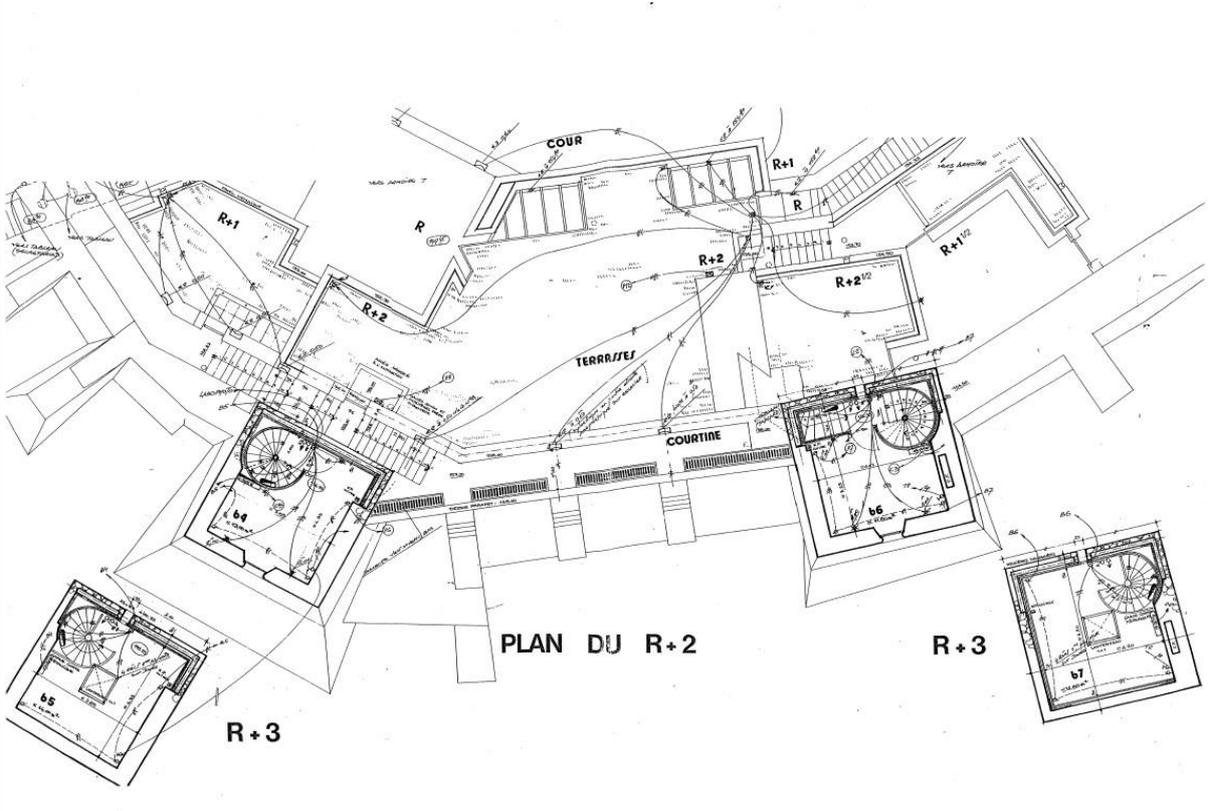
Le Parc naturel régional gère et entretient cet équipement vieillissant dans lequel des infiltrations sont constatées dans plusieurs espaces.

Le Château de la Madeleine étant ISMH, tous travaux réalisés sur cet édifice, même d'entretien feront l'objet d'un permis de construire soumis à l'avis des Monuments Historiques.

La Maison du Parc du Château de la Madeleine



Plan du niveau bas



Plan du niveau R+2 et R+3





Désordres constatés

Ci-dessous : photographies des infiltrations au niveau des toitures terrasse des tours dans les bureaux de la Maison du Parc.





Ci-dessous : Infiltrations constatées dans un bureau au niveau d'une des toitures terrasse de la Maison du Parc





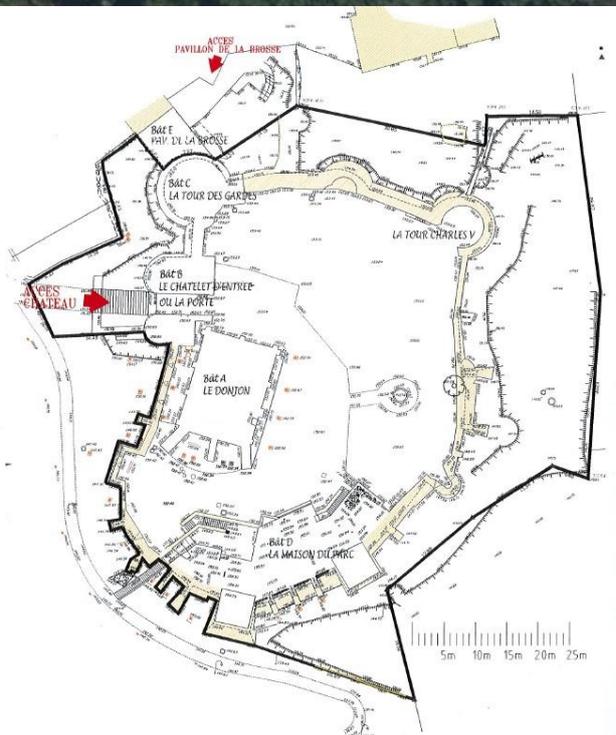
Objectif de la mission

L'objectif de la présente mission est de réaliser les études, les démarches administratives et le suivi des travaux (mission complète base loi MOP) afin de rénover les toitures terrasses et de reprendre les dégâts engendrés par les infiltrations au sein de la Maison du Parc.

Le maître d'ouvrage attend du maître d'œuvre qu'il présente dans son équipe des compétences bien spécifiques sur les rénovations de monuments inscrits aux MH afin de garantir la qualité d'exécution de la restauration.

Périmètre d'intervention

Le périmètre d'intervention est limité aux bâtiments de la Maison du Parc au sein du Château de la Madeleine.



Le périmètre d'intervention concerne le Bâtiment D : La maison du Parc sur le plan ci-dessus.

Etudes déjà réalisées

Le Parc naturel régional a fait établir des devis par plusieurs entreprises pour les travaux de rénovation de l'étanchéité des deux tours. Le montant de ces travaux s'élevait à 13 000€TTC en 2022. Un rapport de visite d'une entreprise d'étanchéité sera disponible en annexe au présent cahier des charges.

Proposition de mission et calendrier

L'architecte transmettra une proposition de mission comprenant : note synthétique de compréhension des enjeux du site, proposition d'honoraires, calendrier de l'opération ainsi que son dossier administratif complet (attestations d'assurances, diplômes, attestations urssaf...).

L'architecte transmettra avec sa proposition de mission un calendrier de réalisation en considérant une notification du marché en mars 2023.

La proposition de mission intégrera les différentes réunions à prévoir avec le maître d'ouvrage, à savoir au minimum :

- _ Une réunion de lancement de la mission avec visite de site
- _ Une réunion à la fin de chaque phase d'études
- _ Une réunion hebdomadaire en phase chantier et jusqu'à la réception
- _ Autant de réunions que nécessaires jusqu'à la levée des réserves et l'achèvement de la GPA.

Mission de l'architecte du patrimoine

Le maître d'œuvre réalisera l'ensemble des phases suivantes sous maîtrise d'ouvrage du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse :

- Phase de diagnostic avec recherche de l'origine des désordres
- Phase APS (Avant-Projet sommaire)
- Phase APD (Avant-Projet détaillé)
- Préparation et dépose d'un PC
- Phase PRO (Etudes de projet)
- Phase DCE (Dossier de consultation des entreprises). Le maître d'œuvre rédigera le cahier des charges pour le recrutement des entreprises en collaboration avec la maîtrise d'ouvrage. Le maître d'œuvre accompagnera le maître d'ouvrage dans la sélection de l'entreprise.
- Phase ACT (Assistance pour la passation des contrats de travaux)
- Phase EXE (Etudes d'exécution) ou VISA
- Phase DET (Direction de l'exécution du ou des contrats de travaux) : Démarrage du chantier et suivi des travaux
- Phase AOR (Assistance apportée au MO lors des opérations de réceptions)
- Phase OPR
- Réception du chantier et levée des réserves

Le maître d'œuvre devra conseiller le maître d'ouvrage dans le choix du bureau de contrôle si celui-ci est nécessaire.

Calendrier de réalisation de la mission

La date de fin de remise des offres est arrêtée au 28/02/2023.

Les offres sont à envoyer à : a.mahdavi@parc-naturel-chevreuse.fr

La date de notification de la mission est prévue pour mars 2023.

Compétences requises

Le prestataire devra attester de compétences en matière de rénovation de bâtiments patrimoniaux. Des références de rénovations sur des bâtiments inscrits MH serait un plus.

Documents et données à disposition

Le Parc mettra à disposition de l'architecte les plans du projet de la Maison du Parc de 1986 (version papier) et toute la documentation relative au Château de la Madeleine dont il dispose.

En annexe, le rapport de l'étancheur suite visite et sondage de l'étanchéité des tours du Château.

Visite de site

Le candidat est invité à visiter la Maison du Parc préalablement à la remise de sa proposition de mission.

Pour tout renseignement complémentaire il peut s'adresser à :

Anaïs Mahdavi, chargée de mission *Architecture*

a.mahdavi@parc-naturel-chevreuse.fr

01 30 47 62 21